

Décembre 2009

Quelques nouvelles pour finir l'année...

Notre projet de vous réunir tous

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent bulletin, nous organiserons en 2010-2011 une Journée spécialisée sur les conséquences des accidents de la route pour le blessé et son entourage. Cette journée viendra ponctuer la 5ème année du suivi de la population ESPARR. Tous les aspects des répercussions de l'accident y seront présentés. Elle sera l'occasion de faire le point sur la diversité des travaux dans ce domaine, d'échanger des expériences, de réunir les patients et collaborateurs de la cohorte ESPARR.

Où en est-on dans le recueil?

Le suivi à cinq ans auprès des victimes elles mêmes s'est mis en place en novembre 2009. Il est organisé selon des modalités différentes selon que votre lésion au moment de l'accident a été considérée comme grave ou pas. La plupart d'entre vous vont recevoir, ou ont reçu un auto-questionnaire. Il est vraiment important que nous ayons la totalité de ce questionnaire remplie par chacun d'entre vous, y compris si vous n'avez plus aucune séquelle de votre accident. Nous savons que vous pouvez vous sentir « importuné » par nos questions, notre insistance, mais c'est la dernière fois que nous vous sollicitons.

Il est convenu à cette étape des cinq ans, pour ceux qui ont eu des lésions graves ou un traumatisme crânien, de refaire un bilan tel que celui dont vous aviez bénéficié il y a déjà deux ans, soit une rencontre avec nos collaborateurs (Messieurs Bar ou Nash, Dr Le Berre), qui pourra se faire à votre domicile, ainsi que le questionnaire que vous complétez avec lui.

Il y a peu d'informations à ce jour sur l'état de santé cinq ans après un accident, la réinsertion professionnelle sociale, scolaire, professionnelle, les problèmes financiers et personnels, or les autorités sanitaires en ont besoin afin d'améliorer la prise en charge à long terme des accidentés et de leur famille.

Le bouleversement des familles après l'accident

Comme nous vous l'avions annoncé, ESPARR s'intéresse aux répercussions de

l'accident sur les proches, la famille. L'observation et l'analyse des comportements familiaux, ainsi que la mise en évidence du processus de désorganisation et réorganisation du groupe familial face à la personne « porteuse d'un handicap » apportera des données chiffrées, utiles pour la mise en place d'actions d'accompagnement.

Parmi les 113 « proches » dont vous avez bien voulu nous transmettre les coordonnées, 96 ont bien voulu répondre à l'auto questionnaire que nous leur avons fait parvenir. Nous leur avons annoncé qu'en complément de ce questionnaire, nous leur donnerions la possibilité de s'exprimer plus librement avec le psychologue de l'équipe. L'année à venir sera l'occasion de reprendre contact pour organiser ces entretiens. Merci de leur transmettre l'information, et d'avance nous les remercions.

Quelques résultats, publications

A un an de suivi:

Vous avez été 886 à répondre au questionnaire à un an. Vous étiez encore nombreux, un an après l'accident, à nous dire avoir un état de santé tout juste stabilité, voire aggravé (31% d'entre vous blessés graves, mais aussi 24% des blessés modérés). Vous étiez 73% à souffrir encore de douleurs qui pouvaient être permanentes. 89 % des blessés graves, 76 % des modérés et 47 % des légers se plaignaient de séquelles (esthétiques, fonctionnelles, troubles psycho cognitifs, etc.) pouvant entraîner un handicap dans la vie quotidienne (mobilité réduite, port de charge pénible, gestes quotidiens perturbés). Plus de 40 % des blessés graves se plaignaient de troubles de la mémoire et plus de 30 % de troubles de concentration : ces déficits ont été confirmés par les tests neuro psychomoteurs et concernaient majoritairement, mais pas seulement, les traumatisés crâniens graves. Enfin, 16 % des sujets souffraient de stress post-traumatique.

Outre la gravité des lésions et l'existence de complications dans le décours de l'accident, un niveau d'études peu élevé, mais aussi le fait de ne pas être responsable de l'accident et la présence d'un stress post-traumatique sont associés à un retour difficile au travail. Le « coup du lapin », contrairement au traumatisme crânien (de quelque gravité soit-il), n'est pas une lésion significativement associée à un retour au travail difficile.

Parmi les accidentés de la cohorte ESPARR, âgés de 16 à 64 ans, et travaillant au moment de l'accident 23% sont en situation de retour « tardif » au travail. Les facteurs prédictifs d'un retour « tardif » au travail sont le type de trajet domicile-travail, le fait de déposer plainte et enfin la gravité des blessures causées par l'accident (score ISS supérieur à 9).

Enfants

À l'examen à six mois : le fait d'avoir été accidenté en deux roues (par rapport aux accidentés comme passagers de voiture, ou comme piétons ou cyclistes) , la gravité des blessures et la localisation des blessures à la colonne et aux membres inférieurs sont associés à une plus grande fréquence de troubles de santé persistants. Le stress post -traumatique chez l'enfant est lié au stress de ces

parents, à la gravité des lésions initiales, notamment des lésions des membres inférieurs et à la taille de la famille (nous avons observé plus de stress post traumatique chez les enfants de familles nombreuses).

Les enfants pour lesquels les parents ont dit que l'accident a eu des conséquences sur la scolarité ont eu plus souvent des lésions graves des membres inférieurs, une amnésie de l'accident (traumatisme crânien) et avaient vécu avant l'accident un événement familial intercurrent.

Suite des travaux à venir:

- *Lors de notre dernier contact en avril, nous vous avons fait part de l'intérêt que nous portions à l'étude des conséquences financières, des modalités de l'indemnisation et de la réinsertion sociale : le travail est en cours.*

Il s'agira d'analyser, à l'aide d'outils statistiques, les conséquences sociales pour la victime en tenant compte de la gravité initiale des lésions et de la catégorie socioprofessionnelle, l'indemnisation en fonction des différents préjudices subis, ainsi que les modalités de cette indemnisation. A partir des données ainsi analysées, nous initierons une réflexion concernant les indemnisations versées et les besoins ressentis par les victimes et nous rechercherons l'existence de différences dans les indemnisations selon les catégories socio-économiques (pour une certaine catégorie, telle indemnisation est-elle privilégiée ?), voire des inégalités (pour un même préjudice, y a-t'il des montants d'indemnisation différents ?). Enfin, à partir de l'ensemble des résultats des étapes antérieures, nous essayerons d'en déduire des typologies permettant de repérer quels seraient les sujets les plus fragiles économiquement et socialement parlant. Il se peut que pour cette étude, certains d'entre vous soient questionnés à nouveau pour compléter les informations dont nous disposons ; nous vous remercions par avance de bien vouloir faire bon accueil à notre chercheur.

- *Actuellement, nous continuons les analyses des suivis à un an. Le suivi à trois ans est en cours de saisie et de validation. Pour des informations prochaines.....*

Deux articles sont d'ores et déjà publiés sur l'étude ESPARR,

Dans la revue Accident Analysis and Prevention :

- Le travail sur les données recueillies à l'inclusion et lors du suivi à 6 mois : « Functional outcome after road-crash injury: Description of the ESPARR victims cohort and 6-month follow-up results ».
- Un article sur le rôle des médicaments et des maladies comme facteurs favorisant la survenue d'un accident : « Diseases, consumption of medicines and responsibility for a road crash ».

En janvier 2009, nous avons sollicité certains d'entre vous, victimes d'un coup du lapin

Nous avons envisagé un suivi clinique et radiologique spécifique, pour ceux d'entre vous victimes d'un coup du lapin. Vous aviez été sollicités en janvier 2009, pour savoir si vous accepteriez une visite supplémentaire comportant une IRM. Nous vous remercions d'avoir, dans la majorité des cas, accepté le principe de ce suivi. Malheureusement, nous sommes au regret de vous annoncer que nous n'avons pas la possibilité de réaliser ce travail, la demande de financement de cette étude complémentaire que nous avons faite à la Fondation pour la Sécurité routière n'ayant pas été acceptée par celle-ci.

Toute l'équipe vous souhaite de

BONNES FÊTES DE FIN d'ANNEE

Equipe de Recherche ESPARR : Docteur Martine Hours, Madame Pierrette Charnay, Professeur Dominique Boisson, Docteur Etienne Javouhey, Docteur Jacques Luauté, Docteur Pierre Olivier Sancho, Docteur Bernard Laumon, Professeur Daniel Floret.

Pour plus d'informations :

ESPARR, UMRESTTE, INRETS, 25 avenue François Mitterrand, 69675 Bron cedex
Tél : 04 72 14 25 13 (permanence tél le mercredi matin) ; mail : esparr@inrets.fr ; site internet : <http://esparr.inrets.fr>.

Ce projet a reçu le soutien du Ministère de la Santé, du Ministère des Transports, de l'Agence Nationale pour la Recherche, de l'Union Nationale des Familles de Traumatisés Crâniens, de la Ligue contre la violence routière, de l'Association des Paralysés de France.